

Communiquer pour s'entendre et apprendre

Delia Mamon et Karim Trabelsi



© Graines de Paix 2016-2018

MOTS-CLÉS : COMMUNICATION • PRÉVENTION DE LA VIOLENCE

La capacité à communiquer est non seulement une des cinq capacités transversales du Plan d'études romand¹, elle est intrinsèque aux quatre autres capacités² et indispensable pour prévenir les violences.

On ne peut ni bien apprendre, ni bien s'entendre sans communiquer! Comment collaborer ou s'engager comme citoyen sans savoir débattre de manière constructive? Comment faire comprendre ses besoins et émotions sans communiquer?

Communiquer avec des mots, des gestes, des écrits aide les élèves à renforcer leur estime de soi et leur aisance relationnelle. Savoir comment dire non les aide à se prémunir contre différentes formes de violence dont le harcèlement.

En Valais, une recherche menée conjointement par l'Institut Universitaire Kurt Bösch et la HEP-VS a révélé que deux élèves par classe en moyenne subissent quotidiennement des violences verbales³. Cette violence crée une insécurité psychologique qui peut affecter la réussite scolaire. A l'inverse, en apprenant à maîtriser la violence (la leur et celle des autres) par la communication, les élèves renforcent leur estime de soi, favorisant ainsi leur réussite scolaire. Bien que les formations initiales sensibilisent les enseignants à la gestion de telles problématiques, un bon nombre d'entre eux peinent encore à intégrer la communication au sein des apprentissages.

Plusieurs pratiques pédagogiques utilisent le dialogue et le débat entre pairs pour favoriser simultanément l'apprentissage actif des disciplines et les compétences communicationnelles des élèves:

«La violence est inversement proportionnelle au nombre de mots qu'on a dans la tête. Il faut parler et créer ensemble pour canaliser les énergies.» Boris Cyrulnik, 2008

Dans la **participation active**, l'enseignant pose des questions ouvertes, invite les élèves à dialoguer pour construire leur réponse, en écoutant les propositions des autres, pour s'accorder sur une réponse commune. Il adopte la *posture de chef d'orchestre*: faire dialoguer les voix harmonieusement dans la direction visée.

Dans la **pratique coopérative**, l'enseignant met les élèves en groupe de 2, 3 ou 4 et les invite à réfléchir au sens du travail en groupe. Ensuite, il les encourage à dialoguer pour résoudre un problème ou échanger sur les stratégies utilisées. Il les incite à être respectueux, coopératifs, bienveillants, dans l'entraide et la solidarité pour performer au mieux, renforçant ainsi leur capacité de collaboration telle que prévue par le PER. L'enseignant va de groupe en groupe, leur parle, les aide à avancer avec la *posture de guide-facilitateur*.

Avec la **pratique démocratique**, les élèves prennent des décisions collectives en classe en débattant, puis en votant. Ils apprennent à accepter le vote collectif sans effusion d'émotions négatives (colère, pleurs). La *posture est celle d'animateur*: stimuler les élèves, les inciter à être en harmonie.

Voulez-vous exercer ces pratiques et postures? Bénéficier d'un climat de classe harmonieux? *Graines de Paix* propose des ateliers et formations, ainsi que des ressources pédagogiques (*Guides Grandir en paix, expositions scolaires*).

Notes

¹ Plan d'études de la Suisse romande (PER) depuis 2011.

² www.plandetudes.ch/web/guest/capacites-transversales1#comm

³ Jaffé, D., Moody, D., Piguët, C. & Zermatten J., *Harcèlement entre pairs: Agir dans les tranchées de l'école*. Institut Universitaire Kurt Bösch, 2012.

LES AUTEURS

Delia Mamon, fondatrice et présidente de Graines de Paix, et **Karim Trabelsi**



www.grainesdepaix.org/fr/activites